



MON VILLAGE
URBAIN



mairie-begles.fr

Mercredi 3 janvier 2024

BÈGLES CONSERVE SES 3 FLEURS AU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le comité national de Villes et villages fleuris a confirmé le label des trois fleurs pour la ville de Bègles. La valorisation de son patrimoine à travers une gestion et des aménagements écologiques, et les animations de sensibilisation à destination des habitant·es ont retenu l'attention du jury. Bègles avait obtenu les trois fleurs en 2012.

Le jury de Villes et villages fleuris a visité la ville cet été et a rendu son avis ce 11 décembre 2023. Bègles conserve la distinction de trois fleurs (sur quatre), label qu'elle détient depuis 2012. Ce label récompense ainsi l'engagement de Bègles pour **une ville plus écologique, conviviale et respirable**. Cela passe par les aménagements de ses espaces publics, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, ou encore la sensibilisation des habitantes et habitants. L'objectif : lutter et s'adapter aux évolutions du climat pour préserver la ville et ses ressources.

RENCONQUÊTE DES ESPACES NATURELS

Un tiers de la superficie de Bègles est constituée d'espaces verts accessibles au public. Depuis 1989, la Ville met en œuvre une politique en faveur de la biodiversité et de la préservation ou la sanctuarisation des espaces naturels. Le Delta Vert, qui s'étend sur 200 hectares est ainsi un des principaux poumons verts de la métropole bordelaise. Près de **3 000 arbres ont été plantés depuis 2020**, pour restaurer le patrimoine naturel et créer des corridors écologiques. Avec ses 80 hectares d'espaces verts, Bègles dépasse l'objectif national pour les zones périurbaines (fixé à 25 m²), avec ses **40 m² d'espaces verts par habitant**.

GESTION ÉCOLOGIQUE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

La ville de Bègles mène une **politique d'aménagement durable** lors de la création des espaces verts à travers une gestion écologique respectueuse de l'environnement : pérennisation des plantations, zéro phyto depuis 2009, réduction de l'arrosage, désherbage différencié, fauche tardive, adaptation des essences aux évolutions du climat, protection et développement des zones humides...

Cette **gestion étudiée et adaptée** permet de prendre en compte les natures différentes et ainsi préserver les espaces, limiter les pollutions (produits, bâches...) et gérer les ressources naturelles (valorisation des déchets verts, économies d'eau).

À Bègles **23 agent·es du service des espaces verts, dont 17 jardiniers qualifiés** valorisent le patrimoine végétal et le fleurissement de la commune. Ils entretiennent 5 252 arbres par an.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

La ville de Bègles est engagée depuis de nombreuses années dans des **actions de sensibilisation au respect de l'environnement** : semaine de la nature, trottoirs plantés, écoles sans voiture, concours photo nature, permanences info énergie... La Ville accompagne par ailleurs les Béglois·es en installant des composteurs collectifs, en mettant des nichoirs dans leurs jardins ou encore en permettant les échanges de plants et de graines.